

Avis de constitution

SOCIETE « NAMASTE SECURITE INTER » en abrégé « NASI SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré
Terminus 81 vers le Temple Chandelier, Lot 4424, Ilot
345

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAMASTE SECURITE INTER » en
abrégé « NASI SARL »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- La sécurité des personnes et des biens ;
 - Le Gardiennage, L'Assistance et L'Intervention
;

- La Garde rapprochée ;
- La Surveillance électronique ;
- La vidéo surveillance ;
- L'Escorte ;
 - L'assistance et la sécurité de personnes âgées
;

- L'accompagnement psychologique et sécuritaire de toutes personnes physique ou moral ;
- L'expertise de sécurité privée ;
- La sécurité en incendie;
 - La représentation des entreprises nationales et internationales dans le domaine de l'aviation, le service d'entretien de bureau et de l'avion et la sécurité ;
 - La conception et la mise en place de stratégie de sécurité ;
- La surveillance avec Chiens et Maître chiens ;
 - Tous les services d'entretien de bureau et autres lieux ;
- L'assistance sureté aéroportuaire (contrôle de document de voyage) ;
- L'assistance voyage ;
 - La désinfection d'espaces portuaires et

aéroportuaires, aéronefs, terminaux et de chambres froides, usines, domiciles et entrepôts ;

- Dépoussiérage des entrepôts ;

- L'enlèvement des ordures et autres déchets des navires ;

- La pré-collette et la collecte de tous déchets d'entreprise ;

- L'importation et la livraison de tous matériaux de tous les pays et sous quelque format que ce soit dans toutes les entreprises, société ou domicile formulant le besoin ;

- Fournir en totalité ou en partie tous services communs nécessaires à l'accomplissement de l'objet de la société ;

- Passer des contrats ou conventions ayant trait à l'objet de la société avec toutes personnes physiques ou morales ;

- Transport privé de biens et de marchandises ;

- Vente et achat de véhicule ;

- Vente de matériels de sécurité privée ;

- Location de véhicules ;

- Achat et vente de produits agricoles ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré
Terminus 81 vers le Temple Chandelier, Lot 4424, Ilot 345

Dirigeant(s) M DEPRI DEGNEKPO ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12742 du 14/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75842/GTCA/RC/2025 du 14/12/2025

